

RETHEL

ARDENNES FRANCE



4ème Marche Populaire
Internationale
Organisée par



RETHEL-RANDO

Dimanche
1er octobre 2017

Parcours de : 7-10-15-20 km

Membre de la FFSP n° F1280
Visa FFSP 2017-08-007-M
Internet : <http://www.ffsp.fr>
E-Mail : contact@ffsp.fr



Partenaires de la FFSP

Agrément ministériel national
du 20 juin 2006

Reconnue de mission d'utilité publique par
arrêté N°012156 du 2 août 2001

INFORMATIONS AUX MARCHEURS

L'inscription à la marche vaut déclaration de bonne santé

Départ et arrivée : Halle place de Caen (Hélène Cyminski)
08300 RETHEL FRANCE

Horaires : Départ de/ 7-10 km de 8h00 à 14h00
15 km de 8h00 à 13h00
20km de 8h00 à 12h00
Arrivée limitée à 17 heures.

Parcours : « distances » sans difficultés particulières.
Ouvert à tous ; les enfants de moins de 10 ans doivent obligatoirement être accompagnés.

Licence de participation : La licence de participation FFSP est délivrée au départ contre une **cotisation de participation sans souvenir de 2.00€**. Portant les timbres de contrôle, elle donne droit aux tampons IVV sur les carnets internationaux disponibles au retour. Licence gratuite pour les moins de 12 ans et les handicapés payée par le CD 08-55

Renseignements : M. LECOT Francis
08300 RETHEL
Téléphone : 09 50 98 11 30 – 06 28 23 38 63
Site : <http://rethelrando.canalblog.com>
E-mail : rethelrando@orange.fr

Assurance : La FFSP est garantie en responsabilité civile par GROUPAMA. Elle décline toute responsabilité en cas de vol, maladie ou accident.

Ravitaillement : Boissons et petites collations gratuites aux points de contrôle.
Possibilité de restauration en salle à l'arrivée.

Avis importants : Interdiction absolue de fumer et allumer du feu sur le parcours. Les chiens doivent obligatoirement être tenus en laisse.
Ne pas s'éloigner des sentiers balisés
Respecter le code de la route et les autres usagers

Secourisme : Premiers secours : A mettre en place par l'association dès le départ.
Urgences : 112

La marche aura lieu quelles que soient les conditions météorologiques sauf en cas d'arrêt préfectoral ou municipal